Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Réactualisation pension alimentaire

Par Val34

Bonjour,
Je suis divorcée depuis le 25 octobre 2010.
A cette date une pension alimentaire pour ma fille avait été fixée à 225 euros.
Mais au jour d'aujourd'hui elle n'a jamais été réactualisée selon l'indice des prix à la consommation des ménages urbains.
J'en ai parlé à mon ex mari qui refuse catégoriquement de procéder à la régularisation de cette pension sur 5 années en arrière mais également de l'actualiser au bon montant sur 2018.
J'ai donc décidé de lui envoyer un courrier avec le calcul de la réactualisation qui mentionnerait le montant quil me doit.
J'ai consulté le site de l'Insee mais impossible d'arriver à faire ce calcul..
La première révision etait au 01 janvier 2012.
Calcul mentionné sur jugement de divorce :

225 x nouvel indice au 01/01 chaque année
À diviser par indice janvier 2009 = pension révisée

Pouvez vous m'aider ?
Merci d'avance

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel
On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France http://conseils-avocat.fr ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50